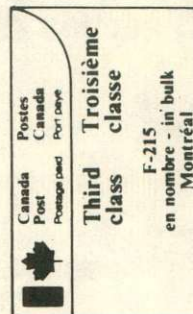




# nouvelles csn

numéro 69

semaine du 19 au 25 février 1980



**LES CHAUFFEURS DE MÉTROPOLITAIN-SUD GAGNENT LEUR POINT** — En grève générale illimitée depuis le 14 janvier dernier, les 117 chauffeurs de Métropolitain-Sud, compagnie d'autobus maintenant intégrée à la Commission de transport de la rive-sud métropolitaine (CTRSM), viennent de se voir reconnaître la totalité de leur ancienneté acquise chez Métrosud et son transfert à la CTRSM. Le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les 315 chauffeurs de la CTRSM, conteste cette décision d'un enquêteur du ministère.

□ □ □

#### organisation

#### DE NOUVELLES ADHÉSIONS —

Les 230 employés de Lockweld viennent de déposer une requête en accréditation afin d'être représentés par un syndicat CSN. Cette usine de Candiac fabrique les tours de transmission de l'Hydro-Québec. Ces 230 travailleurs étaient représentés auparavant par un syndicat de boutique.

Les 15 employé-e-s de soutien de la commission scolaire de Black Lake ont également adhéré à la CSN, rejoignant ainsi les 154 employés de soutien des deux autres commissions scolaires de la région.

□ □ □

## LES NÉGOCIATIONS DANS LE SOUTIEN COLLÉGIAL...



### les négociations se poursuivent dans le secteur public RÈGLEMENT DANS LE SOUTIEN SCOLAIRE

Le mot d'ordre de retour au travail a été donné aux membres du soutien scolaire CSN dès le 19 février au soir, soit peu de temps après que 38 des 65 syndicats, regroupant 5700 des 9600 grévistes, se furent déclarés d'accord avec l'accord de principe. Sur ce point, d'ailleurs, l'accord a été très largement majoritaire à travers tout le soutien scolaire. En effet, une fois le vote terminé, seuls deux syndicats avaient refusé l'entente tout en acceptant le retour au travail, 63 se prononçant pour. Disons brièvement que 87,1 % des employé-e-s de soutien scolaire qui se sont prononcés ont voté pour l'entente. Leur grève touchait 1100 écoles primaires et secondaires et privait de cours environ 450 000 élèves.

★ ★ ★



## L'agenda du mouvement

février

25-26-27 **éducation** formation pour les trésoriers des conseils centraux

mars

2 **fédération du commerce**

mini-congrès pour Saint-Hyacinthe

3 FESP exécutif

3-4-5 FAS conseil fédéral

6 comité inter-fédérations, réunion du CIF

6-7-8 **Métallurgie** bureau fédéral à Longueuil

6-7-8 **Conseil central Saint-Jean** congrès annuel du conseil central, congrès sous le thème *La CSN dans la région*

7 **journée internationale des femmes** manifestation à Montréal

8 **journée internationale des femmes** manifestation à Québec et fête à Montréal et à Québec

9 **fédération du commerce** mini-congrès pour Québec

10-11-12 **éducation** formation pour les responsables de l'information des conseils centraux et des fédérations

16 **Commerce** mini-congrès pour le Saguenay

17-21 CMT colloque sur les droits humains à Québec

24-25-26 **éducation** formation pour les responsables de l'information des conseils centraux et des fédérations

25-26-27 comité inter-fédérations, réunion du CIF

*Sessions de formation en organisation*

février

25-26 comité de la condition féminine CSN

mars

6-7-8 conseil central de Sorel

avril

11-12 conseil central de l'Outaouais (Mont-Laurier)

**exposition de photographies**

11 février—15 mars au mouvement Action-chômage, 1015 rue Sainte-Catherine est : **Les marcheurs de la crise.**

**UNE LUTTE POUR LA DIGNITÉ ET LE RESPECT** — Dès que le soutien scolaire CSN a rejeté les offres patronales le 21 novembre dernier, les employé-e-s de ce secteur savaient qu'ils lutteraient tant qu'ils n'obtiendraient pas une convention collective répondant à leurs principales revendications. La partie patronale n'a pas tellement pris au sérieux ce premier avertissement, à preuve son attitude dans les négociations qui ont suivi. C'est alors que la grève a été déclenchée le 25 janvier, grève qui a amené la fermeture des écoles primaires et secondaires... ainsi que des négociations plus sérieuses qui ont enfin amené un règlement satisfaisant pour le soutien scolaire CSN. Un règlement qui reconnaît enfin l'importance du personnel de soutien dans les écoles, au même titre que les enseignants et les élèves.

★ ★ ★

### **UNE LONGUE ROUTE À FAIRE DANS LE SOUTIEN**

**COLLÉGIAL CSN** — Le règlement au soutien scolaire n'a pas fait débloquer les négociations à la table du soutien collégial, où les principaux points en litige sont le rôle de l'ancienneté dans les mouvements du personnel, la sécurité d'emploi et la préservation du statu quo sur les horaires de travail et les mécanismes de grief. Pour appuyer ces revendications, plus de 800 employé-e-s du soutien collégial, bravant le froid, sont allés manifester devant le ministère de l'Éducation, à Québec.

★ ★ ★

### **600 PROFESSIONNELS DES AFFAIRES SOCIALES EN**

**GRÈVE** — Malgré l'accord qui fut largement publicisé peu avant Noël, certains établissements du secteur des Affaires sociales demeurent perturbés. En effet, les 600 membres du SPASQ (CSN), des professionnels à l'emploi des Affaires sociales, sont en grève depuis le 14 février dernier. Ces travailleurs et travailleuses, des psychologues, ergothérapeutes et physiothérapeutes, sont répartis dans 41 établissements hospitaliers à travers la province. Ils sont sans convention collective depuis plus de 13 mois maintenant.

★ ★ ★

Québec, le 19 février 1980 — **DANS LA CONSTRUCTION, LES TRAVAILLEURS MEMBRES DES SYNDICATS AFFILIÉS À LA CSN REFUSENT LES OFFRES PATRONALES ET DONNENT UN MANDAT DE GRÈVE À LEURS EXÉCUTIFS** — Lors d'assemblées générales tenues depuis deux semaines dans toutes les régions de la province, les travailleurs de la construction, membres de la CSN, ont refusé, par vote au bulletin secret, les offres patronales dans une proportion de 91 %. Au cours de ces assemblées, 62 % des travailleurs ont autorisé leurs exécutifs à exercer tous les moyens de pression, y compris la grève, si possible avec tous les locaux affiliés à la FTQ qui revendiquent les mêmes objectifs. Ces syndiqués CSN considèrent d'abord comme illégales les ententes intervenues entre certains locaux d'unions internationales et l'association des employeurs. De plus, la CSN estime que les travailleurs de la construction devraient bénéficier d'une certaine sécurité d'emploi face à l'arbitraire des patrons dans les mises-à-pied. La CSN revendique également des horaires fixes sur les chantiers, le maintien de la procédure de grief et d'arbitrage dans les cas de congédiement ainsi que la préservation des longues périodes de vacances pour les travailleurs des chantiers éloignés.



Montréal, le 20 février 1980 — **LA RÉDACTION DES TEXTES PROGRESSE DANS LES AFFAIRES SOCIALES** — Les rencontres de négociation en présence du conseil du Trésor et du ministère des Affaires sociales ont repris mardi entre les porte-parole de la Fédération des affaires sociales (CSN) et le comité patronal de négociation des affaires sociales (CPNAS), à Québec. Ces rencontres attendues depuis quelques semaines avaient été retardées jusqu'à maintenant à cause de l'urgence des dossiers de négociation dans le secteur de l'éducation, en grève jusqu'à cette semaine. Au cours des premières rencontres, les parties ont dressé la liste des points sur lesquels les textes devant traduire l'entente de principe de novembre dernier n'ont pas encore été rédigés et paraphés à la satisfaction des deux parties. La finalisation des négociations de la présente ronde devrait donc se matérialiser au cours des prochains jours.

★ ★ ★

Trois-Rivières, le 20 février 1980 — **DEUXIÈME ARRÊT DE TRAVAIL À LA REYNOLDS DU CAP-DE-LA-MADELEINE** — Les 900 travailleurs et travailleuses de la Reynolds, du Cap-de-la-Madeleine, ont entrepris à 8 heures ce matin, un débrayage de 24 heures. On se rappelle que ces mêmes travailleurs avaient posé le même geste vendredi dernier. Suite au premier débrayage, la compagnie Reynolds avait demandé la conciliation et c'est Jean des Trois Maisons que le ministre du Travail a nommé au dossier. Comme il s'agissait aujourd'hui de la première rencontre de conciliation, les 900 travailleurs et travailleuses ont tenu ce matin une imposante manifestation dans les rues de Trois-Rivières afin d'accompagner leur comité de négociation jusqu'au lieu de la rencontre, afin d'appuyer leur comité et de souligner clairement et fortement à la compagnie que leurs revendications sont justes et qu'ils y tiennent. Une autre séance de conciliation est prévue pour lundi, le 25 février. Les travailleurs et les travailleuses de la Reynolds exigent des résultats concrets de ces deux derniers jours de conciliation.

★ ★ ★

Chandler, le 25 février 1980 — **LES TRAVAILLEUSES DU MAGASIN « FLAM » DÉNONCENT LEUR PATRON** — Le Syndicat des travailleurs du magasin Flam de Chandler dénoncent l'attitude anti-syndicale moyen-âgeuse de leur patron, Robert Décarie. Ce monsieur de Montréal, en plus d'ignorer qu'il existe au Québec des lois qui règlementent les relations de travail, viole la convention collective à tour de bras. Ainsi, depuis trois semaines, il met à pied une syndiquée à chaque samedi et embauche une non-syndiquée à chaque lundi. Ce monsieur qui vit en plein dix-neuvième siècle s' imagine qu'il suffit de mettre des syndiqués dehors pour mettre le syndicat dehors. Le syndicat s'est évidemment prévalu de ses droits et la justice suit son cours vers l'arbitrage. De plus, ce monsieur se comporte comme un petit roi. Il fait venir ses employées dans son bureau, les engueule comme du poisson pourri, les menace et les intimide. Ce monsieur n'a aucun respect de la personne. Pour lui, des employés sont des esclaves qu'on mène à la baguette. Ce qui fait que les relations de travail s'en trouvent complètement détériorées à telle enseigne que même des clients sont scandalisés d'un climat aussi pourri. Mais cela ne dérange pas ce monsieur : outre son désir de faire des profits, il n'a qu'une idée en tête, détruire le syndicat pour pouvoir se comporter comme le maître avant Dieu, au mépris des lois, au mépris de la convention collective, au mépris de nous, les employées.

Nous ne nous laisserons pas avoir par ce monsieur et nous tenons à sensibiliser la population de ce qui se passe au magasin Flam, de Chandler.

Les travailleuses du magasin Flam

**PRÉCISIONS SUR VIBREK** — Dans le numéro 67 de *nouvelles csn*, nous disions que les travailleurs de Vibrek avaient accepté le rapport des conciliateurs. C'était vrai, mais dans le délai de 24 heures accordé, les patrons ne l'ont pas accepté, ce qui fait que la lutte continue sur la base des revendications du 30 janvier, soit \$ 3.15 pour trois ans. Dans le texte précédent, il n'avait pas été dit qu'une autre augmentation de \$ 0.70 aurait été due pour le premier janvier 1981.

□ □ □

**LUTTE POUR UNE PREMIÈRE CONVENTION AU CENTRE AIDOP** — Nouvellement accrédité (10 décembre 1979), le syndicat des travailleurs du Centre Aidop (CSN) ont manifesté devant les locaux du Centre afin de protester contre le congédiement de quatre des leurs, contre l'injustice qui caractérise la direction du Centre et contre le refus patronal de négocier de bonne foi.

□ □ □

**RÈGLEMENT À LA MUTUELLE SSQ** — Les 30 salariés vendeurs des bureaux du SSQ de Montréal, Québec et Longueuil, syndiqués à la CSN, en sont venus à une entente avec leur employeur. Quatre rencontres de conciliation ont été nécessaires pour trouver un terrain d'entente. Le contrat est de deux ans.

□ □ □

**ACTIONS CONTRE LES FERMETURES À SHAWINIGAN** — Des syndiqués du conseil central de Shawinigan sont allés rencontrer les deux députés du coin, dont le ministre Yves Duhaime, afin de discuter de la fermeture de Matelas Suprême et des fermetures partielles à l'Alcan et possiblement à la Gulf. Les syndiqués ont exposé les revendications de notre centrale sur le droit au travail.

**COLLOQUE CMT SUR LES DROITS HUMAINS** — La Confédération mondiale du travail, à laquelle est affiliée la CSN, tiendra à Québec, du 17 au 21 mars prochain, un important colloque sur les droits humains. Nous donnerons plus d'informations ultérieurement.



le programme du 8 mars

## TOUTES ENSEMBLES

Tel est le slogan autour duquel les femmes vont se regrouper cette année pour fêter la Journée internationale des femmes, le 8 mars. Pourquoi **Toutes ensemble** ? Parce que la journée du 8 mars sera axée principalement sur l'unification des luttes contre l'oppression des femmes. Un débat aura d'ailleurs lieu sur ce thème au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM à Montréal, à 14 heures. Cette année, la CSN la CEQ et divers groupes de femmes et autres ont réuni leurs efforts pour souligner avec éclat la journée du 8 mars dans tout le Québec. Ils ont donc organisé de nombreuses activités sur les thèmes des revendications féminines dans plusieurs villes de la province.

**À MONTRÉAL** : un midi-minuit aura lieu au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, le 8 mars. Il y aura : projections continues de films et de vidéos, exposition d'oeuvres féministes dans le foyer du théâtre Alfred Laliberté, foire de livres et lancement de 5 volumes par les Éditions Remue-Ménage, kiosques d'information, pièce de théâtre pour enfants et adultes et soirée dansante.

**À QUÉBEC** : un souper de solidarité se tiendra à 17 h 30 au 155 Boulevard Charest suivi d'une soirée où seront prononcés des discours entrecoupés de pièces musicales du Syndicat de la Musique du Québec et d'une pièce de théâtre : **La corde à linge**.

Des activités sont aussi prévues dans d'autres régions : **À AMOS, EN ABITIBI**, il y aura dans l'après-midi des ateliers et des kiosques d'information sur les droits des femmes ainsi qu'une soirée où un groupe de femmes d'Amos jouera une pièce de théâtre.

**EN GASPÉSIE, À GASPÉ ET À RIVIÈRE-AU-RENARD** : Il y aura projection du film **J.-A. Martin photographe** au début de la semaine et des kiosques d'information sur le planning familial, l'alimentation et la santé et la condition féminine les 5 et 6 mars au centre commercial de Gaspé.

**À SAINT-HYACINTHE** : une soirée de solidarité, comprenant allocutions sur l'histoire des luttes, pièce de théâtre, témoignages sur différents aspects des luttes, ateliers, musique, aura lieu le 5 mars, alors qu'**À RIMOUSKI** des ateliers se tiendront le 8 mars sur les thèmes suivants : avortement, moyens de contraception, auto-examen gynécologique, minorités nationales, etc.

### ACTIVITÉS DANS LES VILLES SUIVANTES :

— **RIVIÈRE-DU-LOUP** : 7 mars, conférence sur le thème « les femmes s'organisent »

— **SAINT-JÉRÔME** : 27 février, colloque sur la syndicalisation

— **SOREL** : 7 mars, projection du film « Le grand remue-ménage » à 20 h, à la polyvalente Fernand Lefebvre suivie d'une discussion avec les réalisatrices Sylvie Groulx et Francine Allaire.

— **À SEPT-ÎLES** : 6 et 7 mars, campagne de sensibilisation dans les centres d'achats sur « l'oppression que subissent les femmes » — 8 mars, kiosques d'information dans l'après-midi et soirée comprenant extraits de la pièce de théâtre « la vraie vie », poèmes, monologues, musique et danse.

— **TROIS-RIVIÈRES** : 29 février et 1er mars, session de formation sur la syndicalisation et la lutte des femmes. 6 mars, soirée de témoignages illustrant les difficultés de la syndicalisation des femmes.

**DEUX MANIFESTATIONS** auront lieu à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'une à Montréal le 7 mars, départ à 19 h 30 du métro Rosemont, et l'autre à Québec le 8 mars, départ à 15 h du conseil central de Québec au 155 boulevard Charest.

## OCCUPATION DU BUREAU DE RENÉ LÉVESQUE À LONGUEUIL

— 65 travailleurs de l'usine Bohn, à Longueuil, qui font face à une fermeture depuis le 30 octobre dernier, ont décidé d'occuper indéfiniment, depuis le 25 février, les bureaux du député de Taillon et premier ministre, René Lévesque. Les travailleurs exigent du député de Taillon qu'il ouvre une enquête publique sur cette fermeture, filiale à 100 % de la multinationale américaine Gulf and Western.

□ □ □

## DEMANDE D'APPUI DES PLACEURS ET OUVREUSES DE LA PLACE DES ARTS

— Le syndicat des 148 placeurs et ouvreuses de la Place des Arts (CSN), dans la rue depuis le premier décembre 1979, demande aux travailleurs et travailleuses de les appuyer dans leur lutte

— en ne franchissant pas les lignes de piquetage

— en boycottant la PDA et ses spectacles

— en envoyant des messages de protestation (télégrammes) à MM. René Lévesque, Denis Vaugeois (ministre des Affaires culturelles) et Jean Drapeau

— en envoyant des dons financiers ou en manifestant des appuis moraux au syndicat

adresse :

445, Saint François-Xavier, Montréal H2Y 2T1 (842-3607)

□ □ □

## QUESTION NATIONALE ET RÉALITÉ OUVRIÈRE

— La revue *Vie Ouvrière*, dans son numéro de janvier 1980, vient de publier un dossier sur la question nationale. Ce dossier est divisé en quatre parties :

• la question nationale et les travailleurs

• le PQ dans le contexte nord-américain

• l'indépendance, un objectif pour les travailleurs

• face au référendum

Ce dossier est disponible :

1201, rue Visitation, Montréal H2L 3B5 (524-3561)

□ □ □